RedList
ListeRouge
ICOM

LISTE ROUGE

D'URGENCE

DES BIENS CULTURELS HAÏTIENS EN PÉRIL

ICOM conseil international des musées

LISTE ROUGE D'URGENCE DES BIENS CULTURELS HAÏTIENS EN PÉRIL

La *Liste Rouge d'urgence des biens culturels haïtiens en péril* est le premier volet du programme de l'ICOM pour la protection du patrimoine culturel de l'île d'Hispaniola. Elle sera suivie de la *Liste Rouge des biens culturels dominicains en péril*.

Le Centre d'Art à Port-au-Prince. © UNESCO/Fernando Brugman

Introduction

Le patrimoine culturel d'Haïti, d'une exceptionnelle richesse, comprend des vestiges des périodes précolombienne, coloniale et nationale, des productions artistiques contemporaines, des objets cultuels et artisanaux ; il joue un rôle central dans l'identité nationale du pays.

Bien que protégé par un corpus législatif national et international, le patrimoine culturel haïtien est sévèrement touché par le trafic illicite qui est stimulé à la fois par la demande internationale et l'extrême pauvreté du pays. Le séisme du 12 janvier 2010 a rendu la situation encore plus critique, laissant le patrimoine haïtien sans défense face aux pillages, vols et destructions.

La *Liste Rouge d'urgence des biens culturels haïtiens en péril* est la première réponse de l'ICOM au risque accru de trafic illicite et à la demande d'Interpol, de l'Organisation mondiale des douanes (OMD) et de l'UNESCO. Étant donné l'importance du patrimoine comme force fédératrice pour le peuple haïtien, empêcher la dispersion de ces biens culturels est un élément essentiel de l'effort de redressement du pays.

Objectif

La *Liste Rouge d'urgence des biens culturels haïtiens en péril* est conçue pour aider les douaniers, policiers et professionnels du patrimoine à identifier les catégories d'objets culturels qui sont les plus soumises au trafic illicite. Ces catégories sont protégées par une législation qui interdit leur commerce et leur exportation. Cependant la création artistique et artisanale contemporaine n'est pas protégée par les lois relatives au patrimoine culturel ; ces objets et œuvres de production contemporaine ont été inclus dans la *Liste Rouge d'urgence* car le séisme les a rendus vulnérables aux vols et aux pillages.

Il est conseillé aux acheteurs potentiels d'objets ressemblant à ceux décrits dans la *Liste Rouge d'urgence*, ainsi qu'aux agents des douanes et des forces de l'ordre, de soigneusement vérifier leur provenance et la documentation légale correspondante.

La *Liste Rouge d'urgence des biens culturels haïtiens en péril* n'étant en aucune manière exhaustive, tout objet provenant d'Haïti devra être examiné avec le plus grand soin. La *Liste Rouge d'urgence* ne vise cependant pas à entraver le commerce légal des biens culturels haïtiens, vital tant au maintien des traditions qu'à la survie des artistes et au redressement économique du pays.

Le patrimoine culturel d'Haïti est protégé par :

La législation répertoriée ci-dessous, validée en l'état par les autorités haïtiennes concernées, était en cours de révision au moment de l'impression et pourrait par conséquent ne pas être exhaustive.

CONSTITUTION DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI DU 10 MARS 1987

LÉGISLATION NATIONALE

Loi du 23 avril 1940
sur le patrimoine historique, artistique, naturel et archéologique

Loi du 1er juillet 1983
portant création de l'Institut national haïtien de la Culture et des Arts

Loi de janvier 1995
créant le Ministère de la Culture et de la Communication

Décret-loi du 31 octobre 1941
créant un Bureau d'Ethnologie

Décret du 4 août 1950
sur le Musée national

Décret du 10 mai 1989
portant création de la Commission nationale du Patrimoine

Arrêté
classant au titre de Patrimoine national
l'immeuble et les objets du Musée (projet) de l'Imprimerie

CONVENTIONS INTERNATIONALES

Convention de l'UNESCO
concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels
(Paris, 14 novembre 1970)

Convention de l'UNESCO
concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel
(Paris, 16 novembre 1972)

Convention de l'OEA
sur la protection du patrimoine archéologique, historique et artistique des nations américaines, **dite Convention de San Salvador**
(Santiago, 16 juin 1976)

Convention des Nations Unies
sur le droit de la mer **(Montego Bay, 10 décembre 1982)**
et l'Accord du 28 juillet 1994 relatif à l'application de la partie XI de la Convention

Convention de l'UNESCO
sur la protection du patrimoine culturel subaquatique
(Paris, 2 novembre 2001)

Convention de l'UNESCO
pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel
(Paris, 17 octobre 2003)

Convention de l'UNESCO
sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles
(Paris, 20 octobre 2005)

Si un objet culturel d'Haïti vous semble avoir été acquis de manière illicite, veuillez contacter :

Ministère de la Culture et de la Communication

Contact :
M. Stéfan MALEBRANCHE,
Directeur Général
Tél : +(509) 3701 4001
Courriel :
directiongenerale@mcc.gouv.ht

Musée du Panthéon national haïtien (MUPANAH)

Contact :
M. Robert PARET,
Directeur Général
Tél : +(509) 2222 8337
Fax : +(509) 2222 3177
Courriel : robertparet@yahoo.fr

Administration générale des douanes

Contact :
M. Jean Jacques VALENTIN,
Directeur Général
Tél : +(509) 3701 7372
Courriel :
jeanjacques.valentin@douane.gouv.ht

LA LISTE ROUGE INCLUT LES CATÉGORIES D'OBJETS SUIVANTES :

Les photographies reproduites ne représentent pas des objets volés ; elles illustrent les catégories de biens culturels qui sont susceptibles de faire l'objet de trafic illicite.

Art précolombien

1/ Outils et objets cérémoniaux en pierre : haches polies, pilons, pendentifs, perles, et des objets plus grands tels que des roches en anneau ou à trois pointes, des têtes sculptées, et des fragments d'art rupestre aux motifs géométriques ou humains. [illus. 1-2-3]

1

2

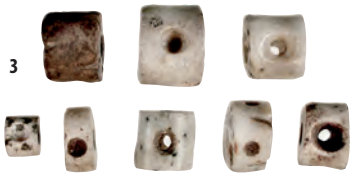
3

1. Hache cérémoniale, 800-1500 apr. J.-C., 16,8 x 15,3 x 3,6 cm. © Musée du Quai Branly

2. Hache, 800-1500 apr. J.-C., 16,3 x 6,6 x 2,7 cm. © Musée du Quai Branly

3. Perles, 1200-1500 apr. J.-C., site d'En Bas Saline, env. 1 x 1 cm. © Florida Museum of Natural History's Historical Archaeology Collections

2/ Céramiques : figurines, assiettes, bols et bouteilles, ou fragments d'objets (anses), unis ou décorés de motifs géométriques, de têtes humaines ou animales. [illus. 4-5-6]

4

5

6

4. Ornement de vaisselle, 800-1500 apr. J.-C., 6,8 x 7,6 x 2,4 cm. © Musée du Quai Branly

5. Bol avec anses décorées, 1200-1492 apr. J.-C., République dominicaine, 10,3 x 19 x 16,4 cm. © Musée du Quai Branly

6. Ornement de vaisselle, 800-1500 apr. J.-C., site d'El Cabo en République dominicaine, 5 x 5 cm. © Leiden University/Museo del Hombre Dominicano

3/ Ornements en coquillage : petites plaques blanches lisses décoratives, pendentifs et perles de différentes formes, généralement en lambi. [illus. 7-8]

7

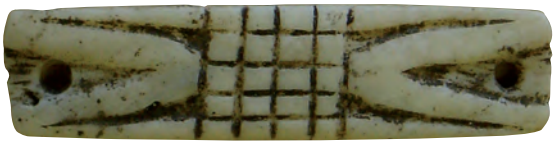
8

7. Pendentif en forme de visage (*guaíza*), 800-1500 apr. J.-C., site d'En Bas Saline, 4,25 x 4 cm. © Florida Museum of Natural History's Historical Archaeology Collections

8. Plaque décorative en conque, 800-1500 apr. J.-C., site d'El Cabo en République dominicaine, 4,8 x 1 cm. © Leiden University/Museo del Hombre Dominicano

4/ Objets en bois : figures humaines ou animales, récipients et tabourets en bois dur, vieilli, poli, brun ou noir. [illus. 9-10]

9

10

9. Tabouret cérémonial (*duho*), 800-1500 apr. J.-C., Hispaniola, 42,4 x 30,4 x 71,5 cm. © Musée du Quai Branly

10. Grand cylindre en bois, 800-1500 apr. J.-C., La Gonâve, 91,4 x 45,7 cm. © National Museum of the American Indian, Smithsonian Institution

Objets cultuels et spirituels

Grande diversité d'objets, essentiellement vaudous et chrétiens (voire francs-maçons). Les objets vaudous sont souvent décorés et fabriqués à partir d'éléments végétaux, de textiles, de métaux, d'argile, de ciment. Ils sont fonctionnels, représentatifs ou abstraits : sculptures, meubles, récipients, bijoux et vêtements. [illus. 11-12-13-14-15-16]

11

12

13

14

15

16

11. Tambour (*asòto*) en bois et peau, XIX-XXe siècles, 142 x 52 cm. © Musée du Panthéon national haïtien (MUPANAH)

12. Drapeau *Saint Jacques*, textile brodé de paillettes, XIX-XXe siècles, 79 x 77 cm. © Fondation pour la préservation, la valorisation et la production d'œuvres culturelles haïtiennes (FPVPOCH)

13. Maraca rituel (*asson*) et cloche, XIX-XXe siècles, *asson* : 29 x 10 cm. © FPVPOCH

14. Croix *Bawon* en bois, verre, textile et métal, XIX-XXe siècles, haut. : 122 cm. © FPVPOCH

15. Retable peint par Wilson Bigaud, env. 1960, 160 x 196 cm. © Eglise épiscopale d'Haïti

16. Croix en fer de l'ancienne cathédrale de Port-au-Prince, env. 1850, 138 x 99 cm. © MUPANAH

Documents d'histoire

Archives, manuscrits, cartes et plans, livres anciens, imprimés rares, touchant à l'histoire d'Haïti. [illus. 17-18-19-20]

17

18

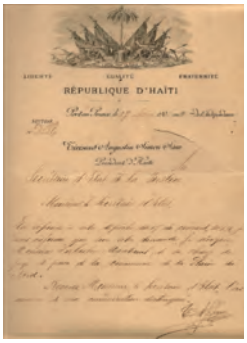

19

20

17. Carte de *La Spagnuola* (Hispaniola) en folio, papier, XVI-XVIIe siècles, 43,2 x 26,7 cm. © Fonds Chatillon, Musée d'Aquitaine, 1999

18. Carte et vue du Cap-Français, gravure peinte à l'aquarelle sur papier, 1728, env. 35 x 24 cm. © Fonds Chatillon, Musée d'Aquitaine, 1999

19. Lettre signée par le président Tirésias Augustin Simon Sam, papier, 1902, 17 x 30 cm. © Fonds Jacques de Cauna. Iconographie d'Haïti, 1980

20. Carte postale figurant le monument à Alexandre Pétion, env. 1905, env. 15 x 10,5 cm. © Centre international de documentation et d'information haïtienne, caribéenne et afro-canadienne (CIDIHCA)

Monnaies, médailles, timbres…

Instruments d'échange ou de commémoration, en matériaux divers tels que l'or, l'argent, le cuivre ou le papier. [illus. 21-22-23]

21

22

23

21. Pièce en argent de cinquante centimes («Liberté»), 1895, Ø 2,9 cm.
© Musée de la Banque de la République d'Haïti

22. Médaille de Puerto Real en bronze émaillé, début du XVIe siècle, Ø 3,5 cm.
© Fondation Ayizan Velekete

23. Timbre représentant une peinture de Geo Remponeau, papier, 1946, env. 3,1 x 2,5 cm. © Collection privée

Équipements, instruments et outils

Objets utilitaires en métal ou en bois, provenant d'installations militaires ou industrielles, de plantations ou de la vie domestique, tels que des armes, parties d'uniformes, ustensiles divers, et chaînes d'esclaves. [illus. 24-25-26-27-28-29]

24

25

27

26

28

29

24. Pistolet d'arçon offert à Toussaint Louverture par le Directoire exécutif de la République française, bois, acier et cuivre, 1790-1800, 39 x 17,5 x 4,5 cm.
© MUPANAH

25. Chaîne et menotte d'esclave en fer, XVIIIe siècle, long. : 150 cm.
© Musée d'Aquitaine, 2009

26. Barre et entraves de pieds en fer, XVIIIe siècle, long. : 80 cm.
© Musée d'Aquitaine, 2009

27. Canon en fonte de la Citadelle Henry, XVIIIe siècle, long. : 343 cm.
© Institut de sauvegarde du patrimoine national (ISPAN), 2009

28. Moule à pain de sucre en terre cuite, XVIIIe siècle, 40 x 15 cm.
© Musée d'Aquitaine, 2009

29. Récipient à mélasse en terre cuite, XVIIIe siècle, 45 x 30 cm.
© Musée d'Aquitaine, 2009

Architecture et urbanisme

Eléments de constructions, cloches, mobilier historique, plaques commémoratives, stèles et ornements funéraires, fontaines. [illus. 30-31-32-33]

30

31

32

33

30. Plaque en pierre de grand-case de caféterie, XVIIIe siècle, 50 x 25 cm.
© ISPAN, 2010

31. Fontaine coloniale «Ducommun», XVIIIe siècle, 230 x 80 cm.
© Fonds Jacques de Cauna. Iconographie d'Haïti, 1980

32. Fontaine «Ti Amélie», peinte à l'huile, XIXe siècle, figure : env. 90 cm.
© CIDIHCA

33. Cloche de la Liberté en bronze, 1791, 47,5 x 40 cm. © MUPANAH

✱ **Dans les catégories de biens culturels haïtiens présentées sur fond gris, les objets et œuvres de production contemporaine ne sont pas protégés par les lois relatives au patrimoine culturel mais ont été rendus vulnérables aux pillages et aux vols suite au séisme.**

✱ Artisanat ancien et traditions populaires

Costumes et instruments musicaux, domestiques, ludiques et de travail, généralement décorés et colorés. [illus. 34-35-36]

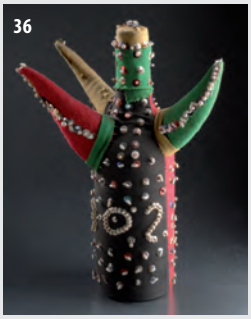

34. Costume *Rara*, textile brodé de perles en verre et de paillettes, XIX-XXe siècles, 71 x 72 cm. © FPVPOCH

35. Jarre *Danbala Laflanbo*, terre cuite peinte, XIX-XXe siècles, 69 x 53 cm. © FPVPOCH

36. Bouteille décorée, verre, textile et paillettes, XIX-XXe siècles, 25 x 8 cm. © FPVPOCH

✱ Beaux-arts

Œuvres anciennes ou contemporaines, d'artistes autodidactes ou diplômés.

1/ Tableaux et autres représentations imagées : images narratives tirant sur le merveilleux, de couleurs souvent chatoyantes, sur divers supports tels que de la toile, du carton ou de l'aggloméré. [illus. 37-38-39]

37. Portrait de Léger-Félicité Sonthonax, huile sur toile, fin XVIIIe siècle, env. 60 x 45 cm. © MUPANAH

38. Portrait de Louise Chancy, huile sur toile, env. 1816, 94 x 75,5 cm. © MUPANAH

39. Hector Hyppolite, *Promenade sur mer*, huile sur carton, env. 1947, 48,3 x 66 cm. © Musée d'Art haïtien du collège Saint Pierre

2/ Sculptures : en fer, bronze, terre ou bois, de style classique ou non, religieuses ou laïques. [illus. 40-41-42]

40. Buste de Toussaint Louverture, sculpté en bronze par Edmond Laforestrie, env. 1870, 77 x 63 x 69 cm. © Palais national, Port-au-Prince

41. Georges Liautaud, *La sirène diamant*, fer forgé et laminé, env. 1960, 45,7 cm. © Musée d'Art haïtien du collège Saint Pierre

42. Jean Baptiste et Joseph Maurice, *Femme*, bois d'acajou, 1970, 86 x 15,2 x 30,5 cm. © Musée Nader

L'ICOM ET LA PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL

Le Conseil international des musées (ICOM), créé en 1946 pour représenter les musées et les professionnels des musées à travers le monde, a pour mission de promouvoir et protéger le patrimoine culturel et naturel, présent et futur, matériel et immatériel. Avec un réseau unique de plus de 40 000 membres répartis dans 138 pays et territoires (2018), l'ICOM est actif dans de nombreux domaines liés aux musées et au patrimoine.

L'ICOM entretient des relations formelles avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et bénéficie d'un statut consultatif au sein du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), notamment à titre d'expert du trafic illicite des biens culturels. C'est afin de mener à bien certaines de ses missions de service public international que l'ICOM collabore également avec des organisations comme INTERPOL et l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD).

La protection du patrimoine en cas de catastrophe naturelle ou de conflit armé est aussi au cœur des préoccupations de l'ICOM. Ce travail est réalisé en partie grâce à son Comité pour la gestion des risques en cas de catastrophes (DRMC) ainsi que par la forte implication de l'ICOM auprès du Bouclier bleu international. À travers ses nombreux programmes, l'ICOM a la possibilité de mobiliser des experts du monde entier dans le domaine du patrimoine culturel.

En 2013, l'ICOM a créé le premier Observatoire international du trafic illicite des biens culturels afin de renforcer ses actions dans la lutte contre le trafic d'art et de patrimoine.

Les Listes rouges ont été conçues pour contrer la commercialisation illégale des biens culturels. L'ICOM remercie les experts et institutions dont le soutien inébranlable contribue grandement au succès des Listes rouges.

Les Listes rouges peuvent être consultées à l'adresse suivante : http://redlist.icom.museum

Avec le généreux soutien de :

U.S. Department of State
Bureau of Educational and Cultural Affairs
Washington, D.C.

ICOM conseil international des musées

22, rue de Palestro - 75002 Paris - France
Tél. : +33 (0)1 47 34 05 00 - Fax : +33 (0)1 43 06 78 62
Courriel : illicit-traffic@icom.museum - Site web : http://icom.museum

© 2010, ICOM, tous droits réservés. – Conception graphique : TTT, 09/2010. Couverture : Figure en ciment, peinte, représentant « Bosou Twa Kòn », avec pipe en argile, 78 x 24 x 16 cm. © FPVPOCH